

ATLAS TERRITORIAL DE LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



ÉTUDIANTS

APPRENTIS

STAGIAIRES

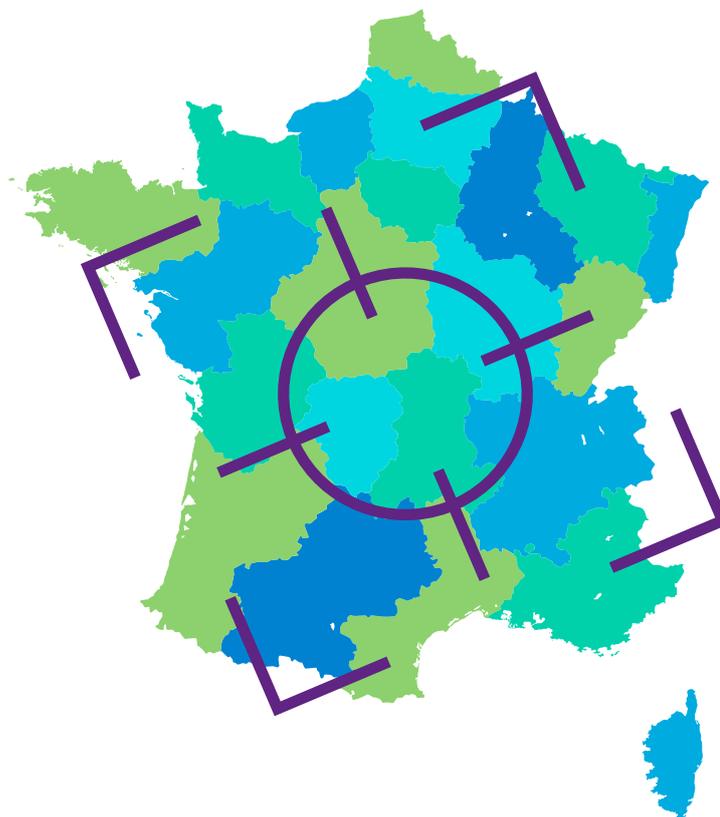
CHERCHEURS

ÉLÈVES
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE

PERSONNELS
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

RAPPORT - OCTOBRE 2020

{ Focus Régions }



La mobilité européenne et internationale des étudiants, des chercheurs, mais également des élèves de la formation professionnelle, est essentielle pour l'attractivité économique, la compétitivité de l'économie, la qualité de la recherche, la notoriété des systèmes d'enseignement supérieur et favorise la réussite des étudiants et des élèves.

Par sa politique partenariale et internationale ainsi que par son histoire ou sa position géographique, chaque région se distingue par des caractéristiques de mobilité internationale qui lui sont propres.

Ce focus régional est extrait de l'*Atlas Territorial de la Mobilité Européenne et Internationale*, publié en octobre 2020, par l'Agence Erasmus+ Education / formation, Régions de France et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

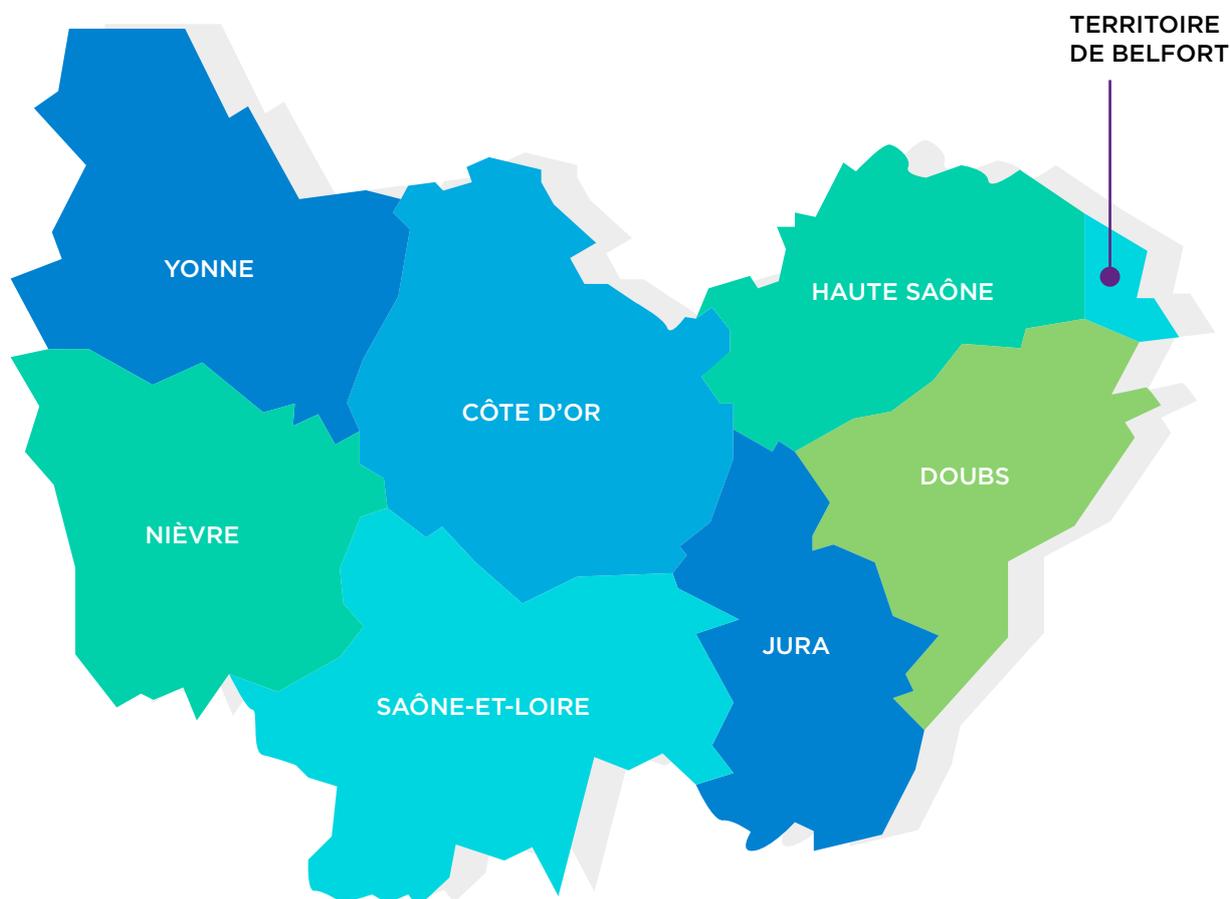
La présentation de chacun des trois partenaires, le détail de la méthodologie, le descriptif des sources de données et de leurs champs respectifs, sont explicités en introduction du rapport complet (cf. p. 11 à 20).

Quatre sources de données complémentaires sont présentes : les données de l'ISU-UNESCO, les données du MESRI-SIES, les données du programme européen Erasmus + ainsi que les résultats de la deuxième vague d'enquête concernant les politiques régionales en matière de mobilité internationale menée auprès des Régions par Régions de France.

Par ailleurs, ce focus régional a été complété d'une analyse des sites Internet et des documents de planification des collectivités (SRESRI, SRDEI,...). Des entretiens qualitatifs ont également été menés auprès de référents de certaines collectivités afin de contextualiser les données et apporter des éclairages complémentaires.

Enfin, quelques exemples de projets ou de dispositifs emblématiques financés par la Région et par le programme Erasmus + sont présentés à titre d'illustration.

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

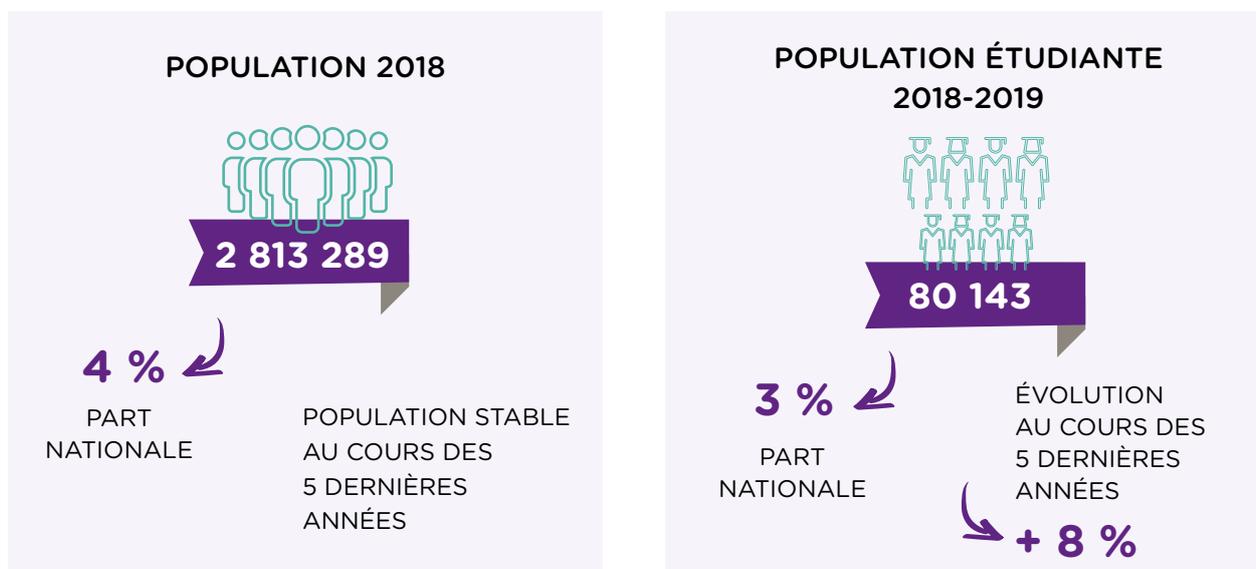


Avec 3 % des étudiants de France, la région Bourgogne-Franche-Comté accueille 2,2 % des étudiants étrangers venant en France, soit 6 200 en 2018-2019. Parmi eux, 12 % sont bénéficiaires du programme Erasmus +, soit un peu plus de 520 étudiants.

En termes de mobilité sortante, 2 120 étudiants inscrits dans des

établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage ou leur séjour d'études à l'étranger, une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale. Parmi eux, 970 ont bénéficié d'un co-financement Erasmus +, soit 45 %. Au total, un peu plus de 1 700 étudiants ont bénéficié du programme européen pour partir à l'étranger.

► Chiffres clés ⁽¹⁾



(1) Sources INSEE, DEPP, Atlas regional MESRI, repères et références statistiques 2019

► La mobilité internationale entrante des étudiants

Étudiants étrangers en mobilité internationale accueillis	6 200
Part d'étudiants étrangers en mobilité internationale parmi les étudiants dans la région	7,7%
Part de femmes parmi les étudiants étrangers en mobilité internationale	44,5%

En 2018-2019, la région Bourgogne-Franche-Comté concentre 6 200 étudiants étrangers en mobilité internationale dont 44,5 % de femmes. 7,7 % de sa population étudiante est mobile.

La région Bourgogne-Franche-Comté accueille 2,2 % des étudiants mobiles en France. Entre 2013 et 2018, leur nombre a faiblement augmenté de +7,5 %. Les étudiants mobiles inscrits en Bourgogne-Franche-Comté étudient à parts égales dans les académies de Besançon et de Dijon. Les étudiants mobiles de ces deux académies représentent respectivement 1,1 % des étudiants en mobilité internationale dans le pays.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE PAR ACADÉMIE

	2013			2018			Évolution 2013-2018	
	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Effectifs	Part régionale	Part nationale	Évolution cc #	Évolution cc %
Besançon	3 000	52,9	1,3	3 100	50,6	1,1	100	3,1
Dijon	2 700	47,1	1,1	3 100	49,4	1,1	300	12,4
Bourgogne-Franche-Comté	5 700	100,0	2,4	6 200	100,0	2,2	400	7,5

cc = champ constant (cf. partie Méthodologie des données)

En 2018-2019, plus de la moitié des étudiants mobiles inscrits dans la région Bourgogne-Franche-Comté sont originaires d'Afrique (51,6 %), un pourcentage proche de la moyenne

nationale. Les étudiants américains sont proportionnellement moins nombreux en région Bourgogne-Franche-Comté qu'au niveau national (5,1 % contre 8,6 %).

ZONES D'ORIGINE DES ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ EN 2018-2019

Bourgogne-Franche-Comté	Amérique	Afrique Subsaharienne	Maghreb	Asie & Océanie	Europe hors UE	Union Européenne (UE)	Total (1)
Effectifs	300	1 600	1 600	1 300	300	1 100	6 100
Pourcentage	5,1	26,0	25,6	21,5	4,1	17,7	100

Les trois premiers pays d'origine des étudiants mobiles sont identiques dans la région Bourgogne-Franche-Comté et en moyenne en France. En 2018-2019, 13,4 % des étudiants mobiles en Bourgogne-Franche-Comté sont marocains, 8,6 % sont chinois et 7,7 % algériens.

On note la présence des étudiants venant de Grèce, 4ème nationalité des étudiants mobiles dans la région Bourgogne-Franche-Comté alors qu'elle est classée 29ème pays d'origine à l'échelle nationale.

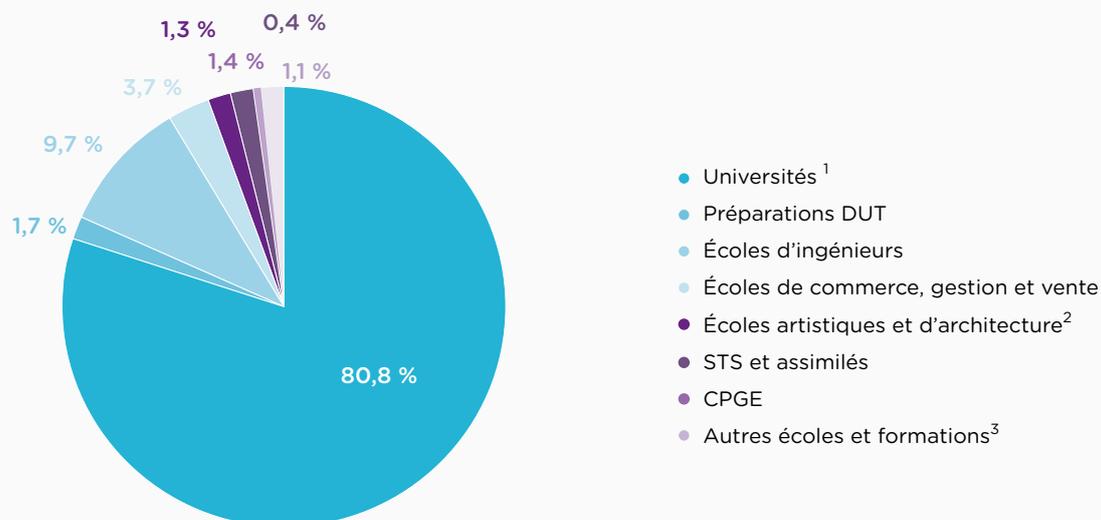
TOP 10 DES NATIONALITÉS ACCUEILLIES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ 2018-2019

Rang	Pays d'origine	Effectifs	Pourcentage dans la région	Rappel du rang national
1	Maroc	800	13,4	1
2	Chine	500	8,6	2
3	Algérie	500	7,7	3
4	Grèce	400	5,7	29
5	Sénégal	300	4,4	6
6	Tunisie	200	3,5	5
7	Allemagne	200	3,2	8
8	Cameroun	200	2,8	11
9	Côte d'Ivoire	200	2,6	7
10	Liban	100	2,3	12
	Autre pays	2 800	46	
	Total	6 200	100	

À la rentrée 2018, plus de huit étudiants étrangers en mobilité internationale sur dix s'inscrivent à l'université soit 5 000 étudiants mobiles (+ 10 points de % par rapport à la moyenne française).

On remarque que 9,7 % d'entre eux s'inscrivent en Ecoles d'ingénieurs et seulement 3,7 % en Ecoles de commerce, gestion et vente (- 7 points de % par rapport au niveau national).

Répartition des étudiants étrangers en Bourgogne-Franche-Comté par type d'établissements en 2018-2019



1 - Y compris les formations d'ingénieurs en universités et partenariats

2 - Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture

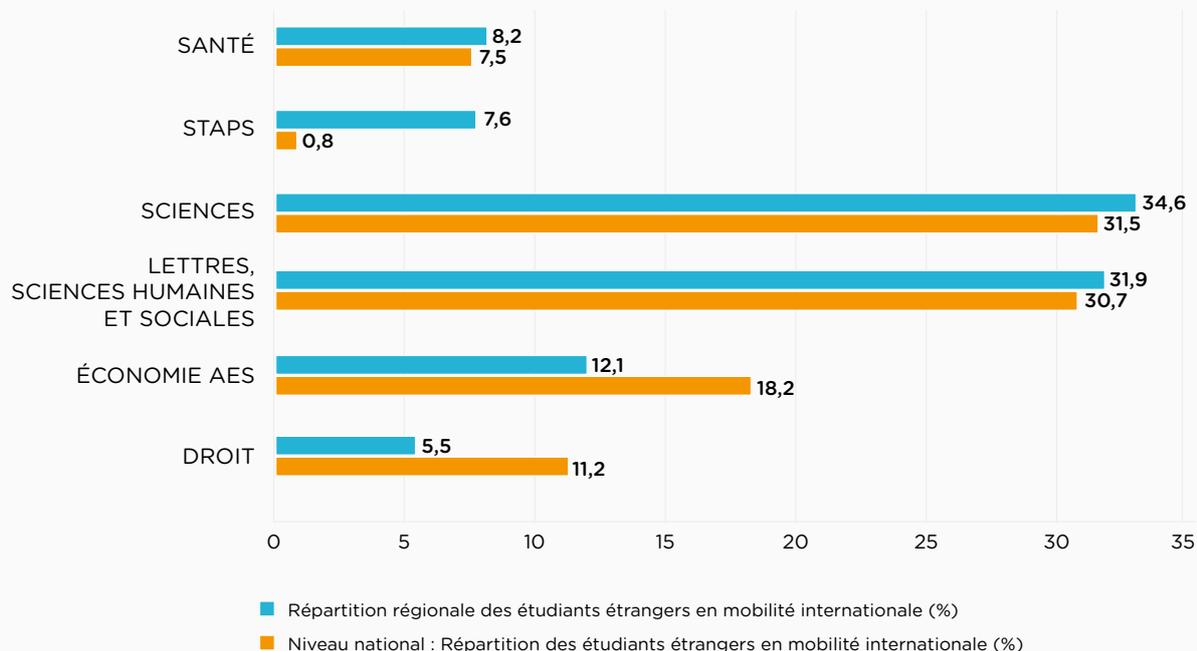
3 - Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, les écoles de journalisme et littéraires et autres écoles privées. Données provisoires en 2018-2019 pour les formations paramédicales et sociales (reconduction des données 2017-2018)

En 2018-2019, la proportion d'étudiants en mobilité internationale dans les disciplines universitaires Sciences et Lettres, Sciences humaines et sociales est plus élevée dans la région Bourgogne-Franche-Comté (respectivement 35 et 32 %) qu'à l'échelle nationale (respectivement 31 %). Les étudiants mobiles de la région privilégient davantage les filières STAPS qu'au niveau national (+ 7 points de %) mais moins les filières Economie / AES (-6 points de %) et Droit (-5 points de %).

Dans la région Bourgogne-Franche-Comté, plus de la moitié des étudiants maghrébins étudient en Sciences alors que près de la moitié des étudiants européens hors UE et des étudiants originaires d'Asie et d'Océanie étudient en Lettres, Sciences humaines et sociales (respectivement 48 et 47 %).



Répartition des étudiants en mobilité internationale en Bourgogne-Franche-Comté par discipline et origine dans les universités en 2018-2019



En 2018-2019, les universités de Bourgogne-Franche-Comté accueillent plus de huit étudiants en mobilité internationale sur dix, soit 10 points de % de plus que dans l'ensemble du pays. Comme au plan national, les étudiants mobiles dans les universités de Bourgogne-Franche-Comté viennent davantage étudier en master (44,4 % des étudiants mobiles de la région).

La part d'étudiants en mobilité diplômante s'élève avec le degré d'études : 88,3 % en licence, 95 % en master et 97,5 % en doctorat. Les étudiants

en mobilité diplômante sont, en proportion, légèrement plus nombreux dans la région Bourgogne-Franche-Comté qu'au niveau national (92,5 % contre 90,1 %).

Les universités de la région attirent les étudiants d'Europe hors UE (19 % des étudiants mobiles contre 16 % au niveau national). Au contraire, les étudiants américains sont proportionnellement peu nombreux à venir étudier dans les universités de la région (5 % des étudiants mobiles contre 9 % en moyenne dans le pays).

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN MOBILITÉ INTERNATIONALE DANS LES UNIVERSITÉS DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ PAR CURSUS ET ORIGINE EN 2018-2019

	Licence		Master		Doctorat		Total	
	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)	Effectifs étudiants en mobilité internationale	Part mobilité diplômante (%)
Amérique	100	77,0	100	92,5	40	100,0	300	88,6
Afrique Subsaharienne	500	99,6	600	98,0	200	96,9	1 400	98,5
Maghreb	400	99,5	700	99,2	200	96,3	1 300	98,9
Asie & Océanie	400	90,9	300	92,0	200	98,6	900	93,1
Europe hors UE	100	88,1	100	98,7	20	100,0	200	92,8
Union Européenne (UE)	600	70,9	300	81,4	100	96,0	1 000	76,0
Effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	2 100	88,3	2 200	95,0	700	97,5	5 000	92,5
Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,3		44,4		13,4		100,0	
Niveau national : effectif d'étudiants étrangers en mobilité internationale	84 800	88,3	91 100	90,7	22 500	94,7	198 400	90,1
Niveau national : répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale (%)	42,8		45,9		11,3		100	

Champ : Région Bourgogne-Franche-Comté, Universités, y compris dans les formations d'ingénieurs en universités et partenariats (exclusion des IUT)

► Les actions du programme européen Erasmus +

Lors de l'appel à propositions 2019, le programme Erasmus + a financé dans la région 53 projets de mobilité (dont 19 dans le secteur de la formation professionnelle et 34 dans l'enseignement supérieur), et 2 projets de partenariats dans la formation professionnelle, pour un montant total de 5 millions d'euros.

Concernant l'enseignement supérieur, la croissance est plus forte que la moyenne nationale concernant la mobilité sortante (respectivement +33 %, versus +21 %), mais chute concernant la mobilité entrante (-19%, contre +5% sur l'ensemble du territoire).

Ainsi en 2018-2019, 520 étudiants étrangers ont réalisé une mobilité entrante dans la région et 1 700 étudiants une mobilité sortante, via le programme Erasmus +.

Dans le secteur de la formation professionnelle, la dynamique est également forte avec +44 % en 4 ans en ce qui concerne le nombre de personnes sortantes, contre +34 % en moyenne en France. En termes d'arrivées, la tendance est également à

la hausse, bien que moins soutenue qu'au niveau national : 130 apprenants étrangers sont venus réaliser leur stage en région Bourgogne-Franche-Comté.

Les principaux pays de destination de la mobilité sortante sont les mêmes qu'au niveau national en ce qui concerne l'enseignement supérieur. L'Allemagne est la deuxième destination dans le secteur de la formation professionnelle alors qu'elle n'arrive que 7e au niveau national, et à l'inverse l'Espagne n'arrive qu'en 5e position, alors qu'il s'agit de la première destination sur l'ensemble de la France.

En ce qui concerne les pays d'origine de la mobilité entrante, ils sont proches de la moyenne nationale pour l'enseignement supérieur, avec une présence un peu plus marquée des personnes originaires de Roumanie. Pour les apprenants de la formation professionnelle, les deux premiers pays d'origine sont la Hongrie et la Norvège qui arrivent respectivement au 9e et 15e pour l'ensemble de la France.

Nombre de projets pilotés par un coordinateur localisé en Bourgogne-Franche-Comté et budget correspondant



NOMBRE DE MOBILITÉS SORTANTES

		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Bourgogne-Franche-Comté*	1 160	1 290	1 310	1 500	1 710	33%
	Total France*	38 900	41 210	43 780	46 990	49 870	21%
	Part nationale	3%	3%	3%	3%	3%	
Personnels de l'enseignement supérieur	Bourgogne-Franche-Comté*	60	70	70	120	120	71%
	Total France*	2 670	2 970	3 370	3 940	4 530	53%
	Part nationale	2%	2%	2%	3%	3%	
Apprenants de la formation professionnelle	Bourgogne-Franche-Comté*	340	410	350	490	590	44%
	Total France*	6 990	14 730	15 480	17 010	19 690	34%
	Part nationale	5%	3%	2%	3%	3%	

**Effectifs arrondis à la dizaine*

NOMBRE DE MOBILITÉS ENTRANTES

		2014-15	2015-16	2016-17	2017-18	2018-19	Evolution depuis 2015-2016
Étudiants en mobilité d'études ou de stage	Bourgogne-Franche-Comté*	610	640	540	530	520	-19%
	Total France*	28 850	29 050	28 670	29 400	30 520	5%
	Part nationale	2%	2%	2%	2%	2%	
Personnels de l'enseignement supérieur	Bourgogne-Franche-Comté*	100	70	100	110	120	71%
	Total France*	3 390	3 200	4 010	4 630	5 430	70%
	Part nationale	3%	2%	2%	2%	2%	
Apprenants de la formation professionnelle	Bourgogne-Franche-Comté*	110	90	140	100	130	44%
	Total France*	3 100	4 160	4 620	5 130	5 160	24%
	Part nationale	4%	2%	3%	2%	3%	

**Effectifs arrondis à la dizaine*

NOMBRE DE DÉPARTS PAR DÉPARTEMENT EN 2018-2019*			
	Enseignement supérieur	Formation professionnelle	Total
Côte-d'Or	1 010	60	1 070
Doubs	430	120	550
Haute-Saône	0	50	50
Jura	10	160	170
Nièvre	10	0	10
Saône-et-Loire	50	140	190
Territoire de Belfort	280	10	290
Yonne	20	60	80
Total	1 820	590	2 410

*Effectifs arrondis à la dizaine

PART DES FEMMES DANS LA MOBILITÉ				
	Mobilité entrante		Mobilité sortante	
	Bourgogne-Franche-Comté	Total France	Bourgogne-Franche-Comté	Total France
Étudiantes en mobilité d'études ou de stage	64%	66%	50%	58%
Personnels de l'enseignement supérieur	63%	60%	48%	53%
Apprenantes de la formation professionnelle	30%	54%	50%	50%
Total	58%	64%	50%	55%

10 PRINCIPAUX PAYS DE DESTINATION DES MOBILITÉS SORTANTES EN 2018-2019

Pays de destination des mobilités sortantes de la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national	Pays de destination	Nb de départs depuis la région	Rang dans la région	Rang national
Espagne	271	1	1	Irlande	97	1	2
Royaume-Uni	249	2	2	Allemagne	78	2	7
Allemagne	183	3	3	Malte	72	3	4
Irlande	132	4	6	Belgique	71	4	6
Belgique	129	5	5	Espagne	50	5	1
Italie	109	6	4	Royaume-Uni	42	6	3
Pologne	77	7	10	Italie	29	7	5
République tchèque	74	8	11	Autriche	21	8	23
Roumanie	64	9	14	Luxembourg	18	9	20
Pays-Bas	56	10	7	Bulgarie	17	10	28

10 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES MOBILITÉS ENTRANTES EN 2018-2019

Pays d'origine des arrivées dans la région

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR				FORMATION PROFESSIONNELLE			
Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national	Pays d'origine	Nb d'arrivées	Rang régional	Rang national
Allemagne	175	1	1	Hongrie	31	1	9
Italie	69	2	2	Norvège	26	2	15
Roumanie	68	3	7	Espagne	21	3	4
Espagne	59	4	3	Suède	20	4	10
Royaume-Uni	44	5	4	Estonie	9	5	19
Irlande	38	6	9	Allemagne	7	6	1
République tchèque	22	7	12	République tchèque	4	7	20
Belgique	19	8	5	Pays-Bas	3	8	7
Pologne	17	9	6	Luxembourg	3	9	23
Bosnie-Herzégovine	11	10	34	Finlande	2	10	11

► Les actions de la Région en faveur de la mobilité internationale des étudiants et des chercheurs



L'action conduite par la Région Bourgogne-Franche-Comté en matière de mobilité internationale est ancrée au sein du schéma régional de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation 2019-2021 voté en octobre 2019. La mobilité internationale, qui fait partie intégrante de l'Axe 5 « L'ouverture au-delà du périmètre régional » et plus précisément de l'Orientatation 15 « Les actions à l'international », s'articule autour de deux axes : le soutien à la recherche et la mobilité internationale sortante des jeunes.

Ainsi, la Région a créé un dispositif spécifique de mobilité internationale entrante et sortante dans sa politique de recherche, qui s'inscrit pleinement dans le soutien et l'émergence d'une recherche d'excellence. L'arrivée d'un chercheur international sur des travaux spécifiques dans un laboratoire de Bourgogne-Franche-Comté, ou à l'inverse le séjour d'un chercheur de Bourgogne-Franche-Comté dans un laboratoire étranger, permet d'accélérer les travaux de recherche sur une thématique et dans un temps donné. Au-delà des projets, ces échanges de chercheurs contribuent à un « réseautage » dans leur domaine de recherche de référence, voire avec une ouverture au-delà.

Ces mobilités permettent d'inscrire la recherche à un niveau international, contribuant directement à l'attractivité du territoire et à son rayonnement au-delà des frontières.

La Région Bourgogne-Franche-Comté est en outre très mobilisée sur la mobilité internationale sortante des jeunes, permettant chaque année à plus de 2 500 jeunes bourguignons-franc-comtois de réaliser un séjour à l'étranger. La dynamique instaurée permet d'une part de promouvoir l'offre de formation supérieure de la région à l'étranger. Elle vise également à encourager à poursuivre son cursus au-delà de la licence, voire à embrasser une carrière de chercheur. Finalement, elle représente une véritable passerelle vers l'acquisition d'une culture renforçant les compétences tant techniques qu'humaines et facilitant le travail collaboratif. Assorties de critères sociaux basés sur le quotient familial, les attributions peuvent être regroupées en deux types de programmes :

- A destination des jeunes inscrits dans un établissement de Bourgogne-Franche-Comté et réalisant une mobilité pour une période d'études (Aquisis) ou un stage (Dynastage) dans le cadre de leur cursus. Il cible les étudiants, les apprentis infra et post-bac, ou encore les élèves de lycées technologiques ou agricoles ;
- A destination des jeunes diplômés ou demandeurs d'emploi domiciliés en Bourgogne-Franche-Comté réalisant une mobilité hors cursus : stages dans les régions d'Europe partenaires (dispositif Eurodyssée) ou stages professionnels dans le monde entier (Stages Monde).

► Mode de gestion et moyens alloués à la mobilité internationale

LES MOYENS HUMAINS ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE			
Les services auxquels sont rattachés les sujets suivants	Direction	Service	Mode de gestion
La mobilité internationale sortante (étudiants et chercheurs de la région)	Direction Recherche et Enseignement supérieur	Service Enseignement supérieur et Mobilité internationale et Service Recherche et Valorisation	Gestion internalisée
La mobilité internationale entrante (étudiants et chercheurs étrangers)	Direction Recherche et Enseignement supérieur	Service enseignement supérieur et mobilité internationale et Service recherche et valorisation	Non communiqué
Nombre d'ETP attribués			
À la mobilité sortante		4,8	
À la mobilité entrante		0	
Représentation à Bruxelles		3	

Les 4,8 ETP en 2018 concernent la mobilité internationale dans son intégralité (quel que soit le dispositif mobilisé), la mobilité sortante étant effectivement la plus marquante en termes d'effectifs

LES MOYENS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE	
Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des étudiants de la région (sortante)	
En euros	2 111 000
Les moyens destinés à favoriser la mobilité internationale des chercheurs de la région (sortante)	
En euros	198 000
Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des étudiants étrangers (entrante)	
En euros	43 000
Les moyens destinés à favoriser la venue et l'accueil des chercheurs étrangers (entrante)	
En euros	312 000

En 2018, 2 111 000 € ont été affectés à la mobilité sortante des étudiants de la région, sous forme de bourses réparties à 51 % pour les mobilités d'études et 49 % pour les mobilités de stage, permettant ainsi à plus de 1 000 étudiants de profiter respectivement de ces deux types de mobilité.

La région est l'une des sept régions françaises à allouer des bourses à la mobilité entrante aux chercheurs, et la seule, avec la Nouvelle-Aquitaine, à en allouer aux étudiants, finançant ainsi 10 bourses pour des étudiants étrangers en 2018.

► Montant et effectifs des dispositifs de bourses régionales

LES DISPOSITIFS DE BOURSES					
	Bourses d'études à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de stage à l'étranger pour les étudiants de la région*	Bourses de mobilité internationale pour les chercheurs de la région	Bourses pour les étudiants et stagiaires étrangers	Bourses pour les chercheurs étrangers
Enveloppe affectée (en milliers d'euros)	1 078 746	1 032 247	197 663	43 000	312 000
Effectifs bénéficiaires	1 040	1 080	10	10	20
Montant moyen par bénéficiaire (en €/semaine)	38	68	610	157	<i>n.d</i>
Montant maximum par bénéficiaire (en €/semaine)	54	89	750	165	<i>n.d</i>
<i>Dont pourcentage de femmes</i>	<i>51%</i>	<i>50%</i>	<i>n.d</i>	<i>n.d</i>	<i>n.d</i>

► Destination des étudiants

PAYS DE DESTINATION DES ÉTUDIANTS BÉNÉFICIAIRE DE BOURSES RÉGIONALES 2018-2019						
	Étudiants en mobilité d'études		Étudiants en mobilité de stage		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Afrique Subsaharienne	21	2%	23	2%	44	2%
Amérique	236	24%	210	19%	446	21%
Asie & Océanie	145	14%	155	14%	300	14%
Europe hors UE	35	3%	30	3%	46	2%
Maghreb	14	1%	32	3%	46	2%
Union Européenne (UE)	552	55%	627	58%	1 179	57%
Indéterminé	0	0%	0	0%	0	0%
Total général	1 003	100%	1 077	100%	2 080	100%

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ D'ÉTUDE
1	Royaume-Uni	130
2	Canada	108
3	Espagne	92
4	Etats-Unis	87
5	Allemagne	64
6	Irlande	64
7	Belgique	42
8	Roumanie	25
9	Suisse	24
10	Pays-Bas	21

RANG	PAYS DE DESTINATION	ÉTUDIANTS EN MOBILITÉ DE STAGE
1	Royaume-Uni	132
2	Canada	104
3	Espagne	92
4	Etats-Unis	74
5	Allemagne	70
6	Belgique	65
7	Irlande	49
8	Malte	44
9	Maroc	32
10	Roumanie	31

► Communication et actions de promotion

La mobilité internationale est valorisée par la Région, via son site Internet, au travers d'une page dédiée intitulée « pouvoir étudier dans le monde entier ». L'élue de référence y est présentée, et le

Centre régional d'information jeunesse (CRIJ) est mis en avant comme lieu de rencontre privilégié pour obtenir des renseignements sur la mobilité.



La plateforme Agitateursdemobilité regroupe toutes les informations nécessaires pour tenter l'expérience de l'international. Elle se compose de 6 rubriques (voir image ci-dessous), formule les 10 bonnes raisons de partir, propose un partage d'expériences, renseigne sur la reconnaissance des diplômes, offre des pistes pour trouver un job, renvoie vers des tests gratuits de niveau de langue, détaille les échanges de jeunes possibles, ou encore accompagne le départ et le retour de mobilité.

»

La citation de la Présidente :

« La Région Bourgogne-Franche-Comté mène une politique active de soutien à la mobilité internationale des jeunes et des chercheurs. Ces expériences à l'international leur permettent d'acquérir des compétences nouvelles ainsi qu'une ouverture intellectuelle, culturelle et sociale. Elles facilitent le développement du travail en réseau et font aussi des bénéficiaires de ces programmes des ambassadeurs de notre région, de la qualité de vie, d'études et de travail qu'elle à offrir »

Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté

► Exemple de dispositifs régionaux

Stages Monde

Dans le cadre d'une politique volontariste en faveur de la jeunesse, de l'international et de la formation, la Région soutient la mobilité internationale des jeunes pour développer leurs compétences linguistiques et professionnelles, leur ouverture sur le monde et leur adaptabilité, pour favoriser à terme leur insertion professionnelle.

Le programme *Stages Monde* permet aux jeunes diplômés, jeunes demandeurs d'emploi de Bourgogne-Franche-Comté de réaliser un stage professionnel de 3 à 5 mois dans le monde entier, avec le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Objectifs du dispositif :

- meilleure insertion professionnelle et adaptation au marché du travail ;
- ouverture intellectuelle et culturelle ;
- amélioration des compétences linguistiques, acquisition de compétences sociales (savoir-être : maturité, autonomie, responsabilisation, altérité, devoir de paix dans le monde...) et techniques (savoir-faire professionnels) ;
- rayonnement international de la région par l'intermédiaire des jeunes qui sont des « ambassadeurs ».



**93 bénéficiaires partis en 2019
pour un stage professionnel dans
31 pays différents**

Autres dispositifs régionaux :

Eurodyssée est un programme d'échanges entre régions d'Europe institué par l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE), permettant aux jeunes diplômés et demandeurs d'emploi de 18 à 30 ans de bénéficier d'un stage professionnel en Europe. Il s'agit d'échanges réciproques, où la région d'accueil gère et finance le stage réalisé par le jeune Européen (entre 3 et 7 mois) et lui propose un cours intensif de langues pendant 4 semaines. Ainsi, 32 jeunes européens ont été accueillis en Bourgogne-Franche-Comté et 19 jeunes bourguignons-franc-comtois ont réalisé un stage dans une région partenaire.

Le dispositif **Aquisis** de soutien régional à la mobilité internationale des jeunes s'inscrit dans le cadre d'une politique volontariste en faveur de la jeunesse, de l'international et de la formation. Le programme Aquisis permet aux étudiants et apprentis post-bac de réaliser une mobilité à l'international pour une période d'études d'une durée de 3 à 10 mois.

1100 bénéficiaires, 65 % des séjours en Europe.

Le dispositif **Dynastage** de soutien régional à la mobilité internationale des jeunes s'inscrit dans le cadre d'une politique volontariste en faveur de la jeunesse, de l'international et de la formation.

Objectif :

- développer les compétences linguistiques et professionnelles, l'ouverture sur le monde et l'adaptabilité des jeunes, pour favoriser à terme leur insertion professionnelle.

Le programme Dynastage permet aux apprentis (infra et post-bac), et aux lycéens (lycées technologiques ou agricoles) de réaliser une mobilité de stage à l'international d'une durée de 2 à 6 mois (Dynastage étudiants), 2 à 16 semaines (Dynastage lycéens) ou de 2 à 6 mois (Dynastage apprentis).

> 1 387 bénéficiaires

L'initiative **Jeunes Citoyens du Monde** a pour vocation d'encourager l'expérience des jeunes bourguignons-francs-comtois (18-30 ans) dans le domaine de la solidarité internationale grâce à un soutien financier individuel. Ce dernier s'élève à 50 % maximum du budget total éligible du projet et ne peut dépasser 1 000 €. Les conditions de sélection sont les suivantes : le projet doit être mené dans un pays bénéficiaire de l'aide au développement et doit durer entre 1 et 6 mois.



► Exemple de projet de mobilité Erasmus + en Région Bourgogne-Franche-Comté



FICHE IDENTITÉ DU PROJET

Titre du projet : Project for higher education student and staff mobility between Programme Countries and Partner Countries

Thématique : coopération internationale

Secteur : enseignement supérieur

Nature du projet : projet de mobilité internationale de crédits

Nom du porteur de projet : Université de Franche-Comté

Durée du projet : 16 mois (du 01/06/2018 au 30/09/2019)

Subventions Erasmus + : 158 651 €

PAYS PARTENAIRES : Colombie / Liban / Russie / Thaïlande / Vietnam

TITRE : La coopération internationale, carte maîtresse d'une démarche d'ouverture

Effet levier

C'est pour créer un effet « boule de neige » en faveur de son ouverture internationale que l'Université de Franche-Comté a construit un projet Erasmus + de mobilité internationale de crédits. Celui-ci a en effet contribué, en 2018-2019, au resserrement de ses liens avec cinq universités situées hors UE (Colombie, Liban, Russie, Thaïlande et Vietnam). En plus d'échanges étudiants - 11 entrants et 2 sortants -, le projet a permis la mobilité (entrante et sortante) de 33 enseignants et personnels administratifs et techniques, créant un effet levier : les cours dispensés par les professeurs étrangers ont profité aux étudiants et les mobilités de formation organisées ont permis aux personnels bénéficiaires de monter en compétences et d'échanger avec leurs pairs sur des projets communs.

De nouvelles perspectives

La mobilité de formation réalisée à l'Université de Hanoï, au Vietnam, par la responsable du service qualité, s'inscrit dans le contexte de l'ouverture prochaine d'une double-licence en Français langue étrangère. De même, l'université a accueilli un personnel de l'Université de Santo Tomas, en Colombie, pour travailler sur les aspects juridiques de la création d'un diplôme conjoint. Sans compter que la multiplication des échanges ouvre des perspectives : élargissement des coopérations à de nouvelles disciplines (l'information-communication par exemple avec l'Université de Hanoï), ouverture envisagée d'une licence consacrée à la langue et à la culture russes... De quoi enrichir l'offre de formation des établissements partenaires du projet et renforcer leur attractivité.





TÉMOIGNAGE



Léa ZIRI, chargée de coopération internationale, Université de Franche-Comté

« Outre le financement de séjours à l'étranger via les subventions européennes, nos projets de mobilité internationale de crédits (MIC) participent d'un dynamisme partenarial qui a conduit à une augmentation du nombre de mobilités entrantes et sortantes pour les étudiants, y compris sur des séjours hors programme MIC. Ces mobilités ont notamment été multipliées par deux avec la Russie depuis 2016. »

+ POUR ALLER PLUS LOIN : www.univ-fcomte.fr



